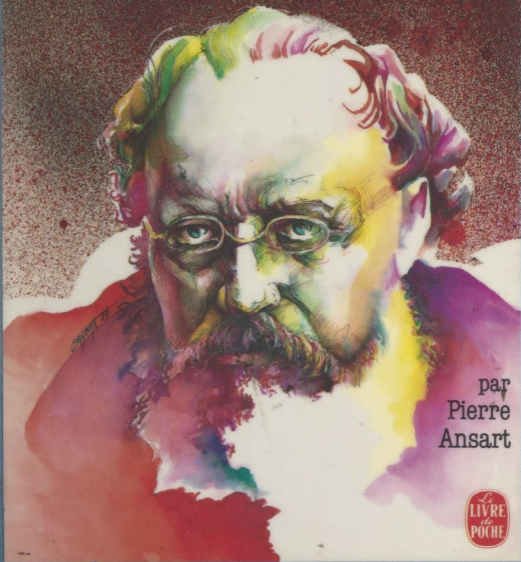


PROUDHON

Textes et débats



par
Pierre
Ansart

Le
LIVRE
de
POCHE

PROUDHON

571
25501

1602

25501

(9)

Œuvres de Pierre ANSART

Sociologie de Proudhon, P.U.F., 1967, collection « Sup » (trad. espagnole, Buenos Aires, 1971 ; trad. italienne, Milan, 1972 ; trad. japonaise, Tokyo, 1981).

Marx et l'Anarchisme, Essai sur les sociologies de Saint-Simon, Proudhon et Marx, P.U.F., 1969, Bibliothèque de sociologie contemporaine (trad. italienne, Bologne, 1972 ; trad. espagnole, Barcelone, 1972 ; trad. arabe, Beyrouth, 1975).

Saint-Simon, P.U.F., 1969, collection « Philosophes ».

Sociologie de Saint-Simon, P.U.F., 1970, collection « Sup » (trad. espagnole, Barcelone, 1972).

Naissance de l'anarchisme, Esquisse d'une explication sociologique du proudhonisme, P.U.F., 1970, Bibliothèque de sociologie contemporaine (trad. espagnole, Buenos Aires, 1973).

Les Idéologies politiques, P.U.F., 1974, collection « Sup ».

Idéologies, conflits et pouvoir, P.U.F., 1977, collection « Sociologie d'aujourd'hui » (trad. portugaise, Rio de Janeiro, 1978 ; trad. espagnole, Mexico, 1983).

P.-J. Proudhon, La Pietra, Milan, 1978, Collana « Il filo rosso ».

La Gestion des passions politiques, L'Age d'Homme, Lausanne, 1983.

DL-30-11-1984-3208A

32

Textes et débats

15-16

PROUDHON

par

Pierre / Ansart



Le Livre de Poche

DL-30-11-1984-35084

P Désigne les écrits de Proudhon. Les références renvoient à l'édition M. Rivière.



Après avoir enseigné pendant plusieurs années au Viet-Nâm, Pierre Ansart est entré au C.N.R.S. en 1961. En 1972, il a été nommé professeur de sociologie à l'Université Paris VII; il y préside aux activités du Laboratoire de Sociologie et du Centre de Coopération interuniversitaire franco-qubécoise.

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, il a consacré plusieurs ouvrages aux origines de la pensée sociologique (Saint-Simon, Proudhon, Marx) et à la théorie des idéologies politiques. Il poursuit des recherches sur l'approche socio-psychanalytique des idéologies.

"Le livre de poche - Textes et débats" = ISSN 0763-1782

© Librairie Générale Française, 1984

Introduction

Cent vingt ans après sa disparition, Proudhon reste un auteur violemment contesté. Tantôt, il est considéré comme le génial fondateur de l'anarchisme, tantôt il est présenté comme un « petit-bourgeois » plein de modération. Pour les uns, il est un grand visionnaire ayant pressenti les drames du xx^e siècle, pour d'autres, il est le représentant d'une époque largement révolue. Il occupe ainsi, dans la pensée contemporaine, une place insolite : alors que tant d'auteurs qui firent scandale, durant cette intense période intellectuelle que furent les années 1830-1870, sont aujourd'hui couverts de pieux commentaires académiques, Proudhon continue à déranger, à provoquer des jugements contradictoires, il continue à scandaliser.

Ces divergences passionnées font suite aux violentes réactions qu'il n'avait cessé de susciter pendant toute son existence. Sans qu'il ait jamais cherché à se créer des disciples ni à fonder une école à sa dévotion, il fut tenu par les uns comme le maître à penser du socialisme et honni par d'autres. A la veille de la révolution de 1848, il était désigné, dans le mouvement républicain, comme l'un des principaux penseurs

révolutionnaires, et les tenants de l'ordre établi le considéraient comme le dangereux ennemi de toute société. En juillet 1848, élu député à l'Assemblée constituante, il prononçait une défense du socialisme sous les huées de la majorité de l'Assemblée ; quelques mois après, il était arrêté et incarcéré pour trois ans à la prison de Sainte-Pélagie. Après sa mort survenue en 1865 et tandis que beaucoup espéraient le voir oublié, il fut l'un des grands modèles et inspirateurs de la Commune de Paris.

Les interprètes qui, aujourd'hui, analysent la signification historique du proudhonisme, s'efforcent d'échapper à ces polémiques et de restituer à cette œuvre considérable sa véritable portée. Cependant, là encore, les divergences demeurent et les nuances sont grosses de conséquences. Chacun convient que Proudhon a dressé une analyse corrosive de la propriété privée du capital, mais quelle signification exacte faut-il donner à cette critique ? S'inscrit-elle dans une critique radicale du capitalisme ou n'est-elle qu'une critique provisoire conduisant à une vision réformiste de l'ordre social ? Chacun convient qu'il a construit toute une conception nouvelle du socialisme qu'il appelle lui-même « mutuelliste », mais quelle place donner à cette construction ? S'agit-il d'une vision pleinement enracinée dans les problèmes concrets, ou d'une élaboration imaginaire participant à la phase dite utopique du socialisme ?

Comment échapper, autant que possible, à ces débats ?

Il sera nécessaire, tout d'abord, pour surmonter ces difficultés, de prendre en considération la totalité de l'œuvre, de repenser tous les thèmes, tous les problèmes essentiels qui ont été abordés par Proudhon. En effet, les différentes analyses s'éclairent les unes par

les autres : la critique économique s'éclaire par la critique sociale, les propositions mutualistes s'éclairent par les théories fédéralistes. Proudhon a osé aborder tous les grands problèmes de son temps : économiques, sociaux, politiques, culturels et proposer des réponses à ces problèmes.

Il faut aussi replacer cette pensée dans son temps, dans son contexte historique particulier. Proudhon a été, non seulement un grand témoin de son siècle, mais aussi un acteur politique, tantôt modèle pour l'action, tantôt victime ; il a intensément participé à cette histoire foisonnante qui commence au lendemain de la révolution de 1830 et s'achève, pour lui, à la veille de la Commune de Paris. On ne peut pas comprendre exactement un seul de ses livres et de ses articles si l'on ne garde pas à l'esprit pour quels lecteurs il a été écrit, dans quelle conjoncture politique il a été conçu, réalisé et publié. L'histoire intellectuelle du socialisme au XIX^e siècle a commencé avant que Proudhon n'y prenne place ; elle a commencé avec Saint-Simon, sinon avec Babeuf, elle s'est poursuivie avec R. Owen, Fourier, Étienne Cabet, Pierre Leroux et bien d'autres que nous aurons à évoquer ici. Plus encore, cette histoire s'est faite à travers des mouvements sociaux et à travers des écoles : l'owenisme, le saint-simonisme, le fouriérisme. Proudhon est engagé dans ce vaste mouvement intellectuel et y prend une place particulière qui s'éclaire par toutes les polémiques qu'il entreprend contre ces théoriciens.

Dans cette période de découverte de l'industrialisation, tout un ensemble de questions décisives se pose. Quelles sont les conséquences sociales de cette vaste mutation économique ? Entraîne-t-elle seulement un accroissement de la consommation par une salutaire concurrence comme le prétendent les économistes

libéraux ? Provoque-t-elle au contraire une déchirure radicale de la société et l'extension de la lutte des classes ? Est-ce que se forme alors une nouvelle classe sociale, classe dominée, quelles seraient ses conditions exactes de formation et ses capacités propres ? Comme le dit Proudhon dans son titre de 1850 : y a-t-il une *Idee générale de la Révolution au XIX^e siècle* ?

Proudhon perçoit bien que ce milieu du XIX^e siècle voit se transformer, en premier lieu, les rapports de travail au sein de la production, mais aussi les rapports politiques, les croyances religieuses et les idéologies politiques. Son effort va porter sur cette totalité, avec l'ambition de comprendre ces mutations et de leur apporter une réponse « socialiste ».

Pour souligner cette intense présence de Proudhon à son temps, à son siècle, et son exacte place dans les conflits socio-politiques, retraçons les grandes étapes de sa vie turbulente.

Les douze premières années de son existence furent décisives. Son origine populaire, âprement revendiquée, marque toute son œuvre.

Il naquit le 15 janvier 1809 à Besançon, dans le faubourg de Battant, au sein d'une famille d'artisans d'origine rurale. Ses parents participent de la culture des paysans francs-Comtois, traditionnellement franche et marquée par l'esprit d'indépendance face aux seigneurs et au pouvoir royal. Proudhon revendiquera toujours cette origine et cette tradition d'indépendance :

P Mes ancêtres de père et de mère furent tous laboureurs francs, exempts de corvées et de main-morte, depuis un temps immémorial. Jean-

Claude Simonin, mon grand-père du côté maternel, surnommé Tournési parce qu'il avait fait les guerres du Hanovre dans le régiment de ce nom (nous avons longtemps conservé, comme relique, un Nouveau Testament en français, qui lui avait été donné par l'aumônier de son régiment), fut célèbre dans son village par son audace à résister aux prétentions des seigneurs, [...] et par ses querelles avec les gardes forestiers, agents des seigneurs, qui le ruinèrent à force d'amendes, mais dont l'un paya pour tous.

« Mémoires sur ma vie », *Carnets*, t. I, p. 3.

Ma mère m'a souvent répété que je ressemblais au père Tournési par le front, les yeux, le franc rire et la large poitrine. Elle ne cessait de me raconter sa vie de famille, ses discours, son air résolu.

1/ *De la justice dans la révolution et dans l'Église*, t. II, p. 252.

La mère de Pierre-Joseph, Catherine Simonin, eut une profonde influence sur son fils. Les témoignages que l'on a conservés soulignent son énergie, sa forte personnalité et, en particulier, son indéfectible fierté. Proudhon évoquera souvent dans ses écrits l'exceptionnelle force de caractère de sa mère et décrit bien l'image qu'il se fit d'elle dans son enfance : « Elle était libre [...] occupée, pas accablée par la vie... »

Son père partageait son travail entre le vignoble et la tonnellerie. L'été, il travaillait à Burgille, village proche de Besançon, pour les travaux de la vigne et l'abattage du bois ; l'hiver, il travaillait comme tonnelier ; il tenta, pendant quelques années, de produire et de vendre de la bière. Une image devait profondément marquer Proudhon : celle de farouche honnê-

teté de cet homme refusant de majorer le prix de ses produits :

P Mon père fabriquait de la bière à cette époque. Le bonhomme allait selon ses moyens et sa probité [...]. Il vendait sa bière au prix de revient ; n'ayant rien voulu que son salaire, le brave homme perdit tout...

« Mémoires sur ma vie », *Carnets*, t. I, pp. 4-5.

Je sentais parfaitement ce qu'il y avait de loyal et de régulier dans la méthode paternelle, mais je n'en voyais pas moins aussi le risque qu'elle entraînait. Ma conscience approuvait l'une ; le sentiment de notre sécurité me poussait à l'autre. Ce fut pour moi une énigme...

2/ *De la justice...*, t. II, p. 5.

Ces premières années sont davantage celles d'un enfant de la campagne que celles d'un enfant de la ville. Pierre-Joseph accompagne son père à Burgille et on lui confie des vaches à garder. Il évoquera plus tard ces jeunes années dont il conservera une puissante nostalgie de la communion sensuelle avec la nature :

P J'ai été cinq ans bouvier... Quel plaisir autrefois de me rouler dans les hautes herbes, que j'aurais voulu brouter comme mes vaches ; de courir pieds nus sur les sentiers unis, le long des haies ; d'enfoncer mes jambes, en rechaussant (rebinant) les verts Turquies (blés de Turquie, nom donné au maïs), dans la terre profonde et fraîche ! Plus

d'une fois, par les chaudes matinées de juin, il m'est arrivé de quitter mes habits et de prendre sur la pelouse un bain de rosée.

3/ *Ibid.*, p. 404.

A douze ans, ses parents le font entrer au collège malgré les charges que cette éducation entraînait pour eux. Très rapidement, le jeune Pierre-Joseph, habitué à la liberté de la campagne, souffre, malgré ses succès scolaires, de se trouver parmi des citadins plus riches que lui. Il découvre la pauvreté de sa condition, les difficultés qu'ont ses parents pour lui acheter les livres dont il a besoin, et ressent avec violence ces blessures d'amour-propre. Il fait alors l'expérience de ce qu'il n'abandonnera jamais plus : celle de faire partie d'un autre univers social que celui des jeunes collégiens bourgeois et, dès lors, se dessine en lui la certitude d'avoir à lutter contre l'inégalité sociale.

Pierre Hautmann (recteur de l'Institut catholique de Paris, de 1966 à 1971, auteur de nombreux travaux sur la vie et l'œuvre de Proudhon) montre bien l'importance de cette expérience de la pauvreté :

Habituellement, bien que le vivre et le vêtir y fussent « toujours un problème », on ne *souffrait donc pas de la faim* chez les Proudhon. Entendez : on avait au moins du lait, des « gaudes », et du jus de groseilles en guise de vin... Mais [...] sur un budget aussi maigre, il ne pouvait être question de prélever quoi que ce soit pour l'achat de fournitures scolaires. De toute façon, le père Proudhon, dans sa simplicité, eût jugé ces dépenses superflues... En sorte que la pauvreté familiale retombait surtout sur le collégien ! Écoutons sa

plainte : « [...] J'ai subi cent punitions pour avoir oublié mes livres : c'était que je n'en avais point. »

[...] Par fierté, il cachait sa misère, et préférait être puni. De même, n'ayant pas de souliers, il était obligé de laisser à la porte ses sabots dont le bruit aurait pu troubler les classes, et il entraît pieds nus ; sans chapeau, il entraît également au collège tête nue... à une époque où la mode était tout autre ! [...]

Il arriva ce qui devait arriver : le collégien, au tempérament fier, « sensible, et du plus *irritable* amour-propre », comme il le souligne lui-même, souffrit. Il connut, comme Michelet, les souffrances du pauvre honteux. Plus tard, repassant dans son *Carnet* intime les souvenirs de cette période, il notera ces simples mots, plus éloquents que de longs développements : « Humiliations au collège, pour bourses. Il fallait patienter : mes camarades avaient pitié. »

Ainsi, plus que du manque de livres, de souliers, de chapeau, c'est du sourire amusé, un peu moqueur, passablement dédaigneux, que d'autres élèves, plus fortunés, ou mieux « nés », esquissent sur son passage, qu'il souffre ; plus que de la « gêne perpétuelle » de sa famille, c'est de l'écart qu'il constate entre lui et d'autres camarades, de son « infériorité relative », qu'il a honte. Et pourtant n'est-il pas aussi intelligent qu'eux, n'est-il pas un des élèves les plus brillants de sa classe ?... Enfin, c'est de la différence de traitement et d'égards qu'il croit remarquer entre eux et lui qu'il est blessé : on ne salue pas de la même façon le fils du châtelain et le fils d'un pauvre artisan [...].

Pauvreté n'est pas vice, mais pis : Proudhon comprenait chaque année un peu mieux ce que cela voulait dire... [...] Voici le commentaire qu'il donne de cette phrase dans *De la justice* : « *Pis que le vice*, entendez-vous ? Quelle pensée révolutionnaire ! C'est la première leçon de philosophie pratique que j'ai reçue ; et je l'avoue, rien, d'aussi loin qu'il me souvienne, ne m'a donné autant à réfléchir. Pauvreté et dérision ! cela me tombait sur la joue comme un soufflet. » [...]

On sait assez, aujourd'hui, combien ces impressions, même à demi conscientes, peuvent marquer une psychologie. Aussi bien, son insistance sur sa « première leçon de philosophie pratique » n'est ni arbitraire, ni accidentelle. Délibérée, volontaire, mûrement réfléchie, elle correspond à une réalité profonde et cache un enseignement de première importance. *Pauvreté... dérision* : quelle lumière dans le mariage de ces deux mots ! quelle lumière et quelle puissance d'explosion !... Qu'advint-il, en effet, plusieurs années après, par la vertu de ce mariage ? Lui-même nous l'indique : ne pouvant vivre avec la « honte », l'indignation succéda ; puis la « colère » ; puis la « révolte » devant un état de choses consacrant la misère des uns et le luxe des autres ; la recherche anxieuse de la source du mal ; la certitude de l'avoir trouvée ; la ferme résolution d'en finir avec un régime fonctionnant pour l'« aubaine »...

4/ P. HAUBTMANN, *Pierre Joseph Proudhon, sa vie et sa pensée (1809-1849)*, Beauchesne, 1982, pp. 59-61.

En 1828, il a alors dix-neuf ans, la pauvreté croissante de sa famille, accablée par un procès, l'oblige à

abandonner ses études et à entrer dans une imprimerie comme ouvrier compositeur, puis correcteur. Le collègue l'accablait de sentiments d'humiliation, l'atelier d'imprimerie lui donne un sentiment de délivrance et de liberté :

P Je me souviens encore avec délices de ce grand jour où mon *composteur* devint pour moi le symbole et l'instrument de ma liberté. Non, vous n'avez pas l'idée de cette volupté immense où nage le cœur d'un homme de vingt ans qui se dit à lui-même : « J'ai un état ! Je puis aller partout ; je n'ai besoin de personne ! » [...] Honneur, amitié, amour, bien-être, indépendance, souveraineté, le travail promet tout à l'ouvrier, lui garantit tout ; l'organisation du privilège fait seule mentir la promesse. J'ai passé deux ans de cette existence incomparable dans différentes villes de France et de l'étranger.

5/ *De la justice...*, t. III, p. 103.

Proudhon commence alors son expérience ouvrière :

D'étudiant, il devient donc ouvrier, et il le restera jusqu'au début de l'année 1836, époque à laquelle il se met à son compte.

Il a donc « mené la vie ouvrière », selon son expression, pendant près de neuf ans. Sans doute, ses études antérieures lui ont-elles permis le choix d'un métier plus intéressant et, déjà à cette époque, mieux rétribué que beaucoup d'autres : celui de l'imprimerie. Mais il n'en a pas moins connu

toutes les vicissitudes du prolétariat : long travail, incertitude du lendemain, chômage, quête d'un emploi de porte en porte, de ville en ville, et même de pays en pays. Rappelant, dans la *Justice*, le souvenir d'Hégésippe Moreau, le poète ouvrier qui mena une existence misérable et mourut à l'hôpital, à l'âge de 28 ans, il remarque : « J'ai passé comme lui, et plus longtemps que lui, par les tribulations de la vie manouvrière... » Il aura donc le droit de se dire « prolétaire », au sens d'ailleurs assez imprécis que le mot avait alors, de parler au nom de « ses frères de misère », d'agir en tant que délégué et représentant de la « plèbe travailleuse » ou, comme il le dit encore, de cette « partie du peuple français la plus considérable par le nombre, sinon par l'éducation et la fortune ». [...] « Je suis la voix du peuple qui sent, qui cherche, qui veut, qui parle et qui fait... Je suis la raison spontanée et la raison réfléchie du prolétariat. »

En cela réside sans doute un de ses avantages sur Marx, le grand bourgeois et l'intellectuel : il aura beau connaître, plus tard, un niveau de vie nettement supérieur à celui des ouvriers et des artisans de son temps, « né » peuple et ayant « vécu » la vie du peuple, il se sentira toujours, avec une singulière assurance, l'héritier et l'interprète du peuple.

6/ P. HAUBTMANN, *Pierre Joseph Proudhon, sa vie et sa pensée (1809-1849)*, Beauchesne, pp. 76-77.

Comme correcteur, il doit lire attentivement les ouvrages qui sont édités par son atelier : des ouvrages de théologie aussi bien que le *Nouveau Monde industriel et sociétaire* de Fourier. Proudhon s'enthousiasme

un moment pour Fourier et accumule alors les lectures ; en quelques mois, il s'initie aux courants qui occupent les esprits dans ces années 1840 : le saint-simonisme, le communisme, les théories de l'économie politique. Peu après il s'initiera, avec la même passion, aux philosophes français et allemands : Cousin, Jouffroy, et, à travers leur traduction, Kant, Hegel, Feuerbach. Mais dès ces années de formation, il élimine tout souci d'érudition. Peu lui importent les détails d'une doctrine et les exégèses interminables. En lisant Adam Smith ou Hegel, il cherche en quoi ces travaux et ces théories éclairent réellement la situation concrète que traversent alors les sociétés européennes. Il cherche avant tout à savoir si ces théories, philosophiques ou politiques, sont en mesure d'apporter des solutions aux problèmes sociaux qui se posent dans la réalité.

En mai 1838, Proudhon demande et obtient une bourse d'études de l'Académie de Besançon, bourse qui va lui permettre, pendant deux ans, de se consacrer à ses lectures et à ses études. C'est à Besançon, durant cette période, qu'il va écrire son premier grand ouvrage : le « Premier Mémoire » sur la propriété : *Qu'est-ce que la propriété ? Recherches sur le principe du droit et du gouvernement*.

C'est le moment où Proudhon, conscient de la profondeur des changements économiques et sociaux qui s'effectuent obscurément dans la société française, concentre son attention sur l'analyse économique et critique de la société. Il écrit alors successivement les « Mémoires » sur la propriété (1840-1842), *De la création de l'ordre dans l'humanité* (1843) et, enfin, *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère* (1846).

Le « Premier Mémoire » qui débute par la célèbre

formule « La propriété, c'est le vol », eut immédiatement un très vif succès dans les milieux populaires et chez tous les esprits alors préoccupés de ce qui allait devenir la « question sociale ». L'ouvrage suscita de multiples discussions et polémiques, obligeant Proudhon à mieux expliquer sa pensée et à répondre aux critiques des réformateurs comme Victor Considérant et des libéraux comme Adolphe Blanqui.

En 1842, la puissance publique s'émut de ces critiques à l'égard du principe sacré de la propriété, fit saisir le « Troisième Mémoire » intitulé *Avertissement aux propriétaires* et lança contre son auteur un mandat d'amener. Ce fut la première inculpation de Proudhon — ce ne devait pas être la dernière.

En mai 1842, trois mois après la fin de ce procès, il pouvait en faire, à son ami et confident, Ackermann, un récit non dénué d'humour :

P Vous saviez que je travaillais en décembre à un troisième Mémoire. Ce Mémoire a paru le 10 janvier [...], il a été saisi le 18 ; l'auteur décrété d'accusation, et mandat d'amener lancé contre lui le 22... Perquisition a été faite dans ma chambre de la rue Jacob le 25 ; 500 exemplaires de mon pamphlet saisis au roulage ont été déposés au greffe de Paris ; et visite domiciliaire opérée chez mon libraire et plusieurs de mes amis. On n'y allait pas de main morte, je vous jure. Mes amis étaient consternés : ils déploraient tous mes violences, ma sombre humeur d'antipropriétaire, et cette rage de critique furibonde qui me précipitait dans les griffes implacables du pouvoir...

J'étais accusé de neuf délits, qui, par indulgence, ou plutôt parce qu'ils rentraient les uns

dans les autres, furent réduits à quatre : 1° - Attaque à la propriété ; 2° - Excitation à la haine du gouvernement ; 3° - et de plusieurs classes de citoyens ; 4° - offense à la religion. Je fus assigné à comparaître aux assises de Besançon par citation directe, pour le 3 février suivant... J'eus 48 heures pour voir un avocat, écrire une défense...

Enfin, je comparus ; foule immense à l'audience ; la haine, la curiosité, l'intérêt, mille passions remuaient le public dans les sens les plus opposés. Il est incroyable à quel degré de haine on était monté ; j'étais un passe-Robespierre, un antechrist. J'ai vu une jeune et jolie personne de 16 ans fuir à ma présence, par la terreur que je lui inspirais [...].

Lorsque l'avocat général eut prononcé son réquisitoire, l'effroi était au comble. La seule lecture des passages incriminés, faite d'une voix sonore et éloquente, faisait frémir l'auditoire...

Enfin, je parlai pour moi-même : ma lecture dura deux heures. Figurez-vous l'étonnement de tous ces curieux, prêtres, femmes, aristocrates, etc. quand, au lieu d'un républicain à gilet rouge, barbe de bouc, voix sépulcrale, on vit un petit blondin, au teint clair, à la mine simple et pleine de bonhomie, à la contenance tranquille, prétendant qu'il n'était accusé que par une méprise du parquet, dont au surplus, il louait le zèle... ; figurez-vous, dis-je, un homme accusé de conspiration contre l'ordre social, et présentant pour défense un pâté d'économie politique si difficile à digérer et à saisir que tout le monde avoue n'y avoir rien entendu, et vous aurez à peine l'idée de cette mystification judiciaire...

Ce qu'on me reprochait d'avoir écrit n'appro-

chait plus de ce qu'on me laissait dire ; et ma recette homéopathique produisit le résultat que j'en attendais. Je fus acquitté aux applaudissements du public ; poignées de mains des jurés, et félicitations des juges !!!

7/ A. M. Ackermann, 23 mai 1842, *Correspondance*, t. II, pp. 40-44.

C'est à cette époque que Proudhon commence à rencontrer les difficultés financières qui le poursuivront durant toute son existence. Avec un associé, il avait acquis à Besançon un atelier d'imprimerie non sans avoir contracté des dettes importantes. En 1843, malgré ses efforts, il s'avéra que l'entreprise n'était plus viable : il fallut vendre à perte sans pouvoir rembourser les sommes empruntées.

Il entre alors dans une petite société de batellerie à Lyon. Chargé d'affaires des frères Gauthier qui possèdent un remorqueur naviguant sur la Saône, il se trouve au centre d'une entreprise dont il est à même d'analyser les difficultés de fonctionnement et les conditions de succès ; il mesure aussi, à Lyon, l'étendue des problèmes économiques du moment. Il travaillera chez les frères Gauthier de 1843 à 1847 tout en disposant de larges autorisations pour séjourner périodiquement à Paris.

En 1843, paraît le second livre important, *De la création de l'ordre dans l'humanité*, ouvrage difficile qui eut, pour des raisons sur lesquelles nous reviendrons, plus de succès en Allemagne qu'en France.

C'est dans l'hiver 1844-1845 que Proudhon connut à Paris plusieurs philosophes allemands et russes, disciples de Feuerbach ou jeunes hégéliens, et en particulier, Karl Grün, Karl Marx et Bakounine. Il était, en effet, devenu à cette date un théoricien socialiste

connu et, pour beaucoup, le plus important du mouvement socialiste français. On recherchait sa protection, redoutait son indépendance, on le choisissait comme cible dans les polémiques. C'est dans ce climat intense d'estime et de concurrence que Marx conçut tout d'abord pour lui une intense admiration, puis une franche hostilité à la mesure de l'importance politique qu'il lui reconnaissait.

La publication en 1846 du *Système des contradictions économiques ou Philosophie de la misère* fut l'occasion de cette brouille qui devait être définitive : Marx y répondit la même année par son opuscule au titre ironique : *Misère de la philosophie*.

Février 1848 marque le début de la seconde période de la vie de Proudhon : période marquée par son engagement dans le déroulement de la révolution puis par son emprisonnement et, d'autre part, par la radicalisation de sa pensée politique.

Le déclenchement de la révolution ne surprend pas Proudhon qui avait suffisamment analysé les « contradictions économiques » et en avait annoncé les conséquences. Mais il perçoit dès le début, tout en participant à l'émeute, la confusion des forces en présence et l'absence d'un projet politique commun. Il note, pour lui-même, dans son Carnet du 24 février :

P Il n'y a point d'idée dans les têtes [...]. C'est une cohue d'avocats et d'écrivains, tous plus ignorants les uns que les autres, qui vont se disputer le pouvoir. [...]

Les Lamartine, les Quinet, Michelet, Considérant, les Montagnards, etc., tout le mysticisme, le

Robespierreisme, le Chauvinisme sont au pouvoir.

On a fait une révolution sans une idée.

8/ *Carnets*, t. III, p. 10.

Dès la fin de février, il est vivement sollicité de prendre position, de présenter ce que l'on appelle alors la « solution » du problème social. Et, rapidement, il en vient à espérer qu'à travers les conflits et les échecs des politiques conservatrices ou utopiques qui sont proposées, des réformes fondamentales pourraient être réalisées par le mouvement révolutionnaire. Il pense alors que les solutions politiques ne sont pas à la mesure des problèmes posés par la révolution : un autre combat est nécessaire, qui tendrait à réaliser une révolution non plus politique mais sociale.

A partir du mois de mars 1848, Proudhon entre dans une activité fiévreuse, intellectuelle et pratique. Il avait fondé à la veille de la révolution un journal populaire, *Le Peuple*. Il y polémique violemment contre les illusions du gouvernement provisoire, appelle à cette révolution sociale qu'il croit possible. Il crée une banque d'échange, qui aurait pour fonction d'organiser la circulation des marchandises et le crédit en groupant les nombreuses associations ouvrières fondées depuis le 24 février. Il en attend non seulement la reprise de la production, mais aussi ce qu'il appelait auparavant la « dissolution » du régime propriétaire.

En juin 1848, aux élections complémentaires de Paris, Proudhon est élu à l'Assemblée constituante. Le 31 juillet, dans une séance mémorable, face à une Assemblée presque totalement hostile, il présente son projet de réorganisation sociale, soulevant des réactions de fureur de la part des députés modérés et con-

servateurs. Il déclare du haut de la tribune que la « liquidation » de l'ancienne société a été ouverte par la révolution de Février.

LE CITOYEN PROUDHON. — Voici donc, indépendamment des voies et moyens que j'examinais tout à l'heure, quel est le sens de ma proposition : 1^o) dénonciation à la propriété, à la classe bourgeoise, du sens et du but de la Révolution de Février. 2^o) mise en demeure, adressée à la propriété, de procéder à la liquidation sociale, et, entre-temps, de contribuer, pour sa part, à l'œuvre révolutionnaire ; les propriétaires rendus responsables des conséquences de leur refus et sous toutes réserves. (*Vives interruptions.*)

PLUSIEURS MEMBRES. — Comment ! sous toutes réserves ? Expliquez-vous !

LE CITOYEN DUPIN (de la Nièvre). — C'est très clair ! La bourse ou la vie !

VOIX NOMBREUSES. — M. le Président, faites expliquer l'orateur !

LE CITOYEN PRÉSIDENT. — L'orateur entend la demande : je l'invite à s'expliquer.

LE CITOYEN PROUDHON. — Elle signifie qu'en cas de refus, nous procéderions nous-mêmes à la liquidation sans vous. (*Violents murmures.*)

VOIX NOMBREUSES. — Qui, vous ? Qui êtes-vous ? (*Agitations.*)

LE CITOYEN ERNEST DE GIRARDIN. — Est-ce de la guillotine que vous voulez parler ? (*Bruits. — Diverses interpellations sont adressées de plusieurs côtés à l'orateur.*)

LE CITOYEN PRÉSIDENT. — J'invite tout le monde au silence. L'orateur a la parole pour expliquer sa pensée.

LE CITOYEN PROUDHON. — Lorsque j'ai employé les deux pronoms *vous* et *nous*, il est évident que, dans ce moment-là, je m'identifiais, *moi*, avec le prolétariat et que je vous identifiais, *vous*, avec la classe *bourgeoise*. (*Nouvelles exclamations.*)

LE CITOYEN SAINT-PRIEST. — C'est la guerre sociale !

9/ Dans *Le Moniteur*, séance du 31 juillet 1848.

En janvier 1849, pressentant le danger que comportait à ses yeux l'élection à la présidence de la République de Louis-Napoléon Bonaparte, il publie dans son journal trois articles violemment critiques à l'égard du Prince Président. Dès leur publication, la levée de l'immunité parlementaire est décidée par la majorité de l'Assemblée constituante ; en mars, il est déclaré coupable et condamné à trois ans de prison et à une forte amende.

En juin, il est reconnu par la police et arrêté. Il devait rester en prison, à Sainte-Pélagie ou à Doullens, jusqu'en juin 1852. Prisonnier politique, il a le droit d'écrire, de publier, de recevoir des amis et obtient des permissions de sortie. C'est pendant cette période qu'il épouse une jeune ouvrière qu'il connaissait depuis deux ans, Euphrasie Piégard.

Dans ses prisons, il poursuit avec autant d'acharnement ses polémiques ; il doit abandonner le projet de Banque du Peuple et rembourser les souscripteurs, mais il conserve son journal devenu : *La Voix du peuple*. En 1850, après de multiples poursuites et condamnations, le journal est interdit. Proudhon concentre ses efforts sur la rédaction d'ouvrages étendus et systématiques ; il écrit successivement en prison : *Confessions d'un révolutionnaire*, *Idée générale de la révolution au XIX^e siècle*, et *La Révolution sociale*

démontrée par le coup d'État. L'Idée générale de la révolution au XIX^e siècle constitue sans doute la plus audacieuse synthèse de sa pensée durant cette période : il y expose beaucoup plus longuement et précisément qu'il ne l'avait fait auparavant sa conception de la société et le modèle d'une société socialiste. C'est dans cet ouvrage que nous trouverons le projet le plus systématique de ce que nous pouvons appeler aujourd'hui le socialisme autogestionnaire. Dans une note de ses Carnets de prison, quelques lignes résumant assez bien l'objectif politique de ce grand livre :

P Travaillons pour l'avenir. Décrivons la Révolution ; elle arrivera quand elle pourra. Encore faut-il qu'on la connaisse, si on veut qu'elle vienne.
10/ *Carnets*, 9 avril 1851, t. IV, p. 243.

Enfin, dans *La Révolution sociale démontrée par le coup d'État*, il s'efforce encore de montrer que, malgré les apparences, le coup d'État de Louis Bonaparte prouve, *a contrario*, la profondeur de la crise sociale et la nécessité d'une nouvelle organisation sociale.

Lorsque Proudhon sort de prison, le 4 juin 1852, la situation politique, l'instauration du Second Empire, lui interdisent de poursuivre son combat politique tel qu'il l'avait mené avant la révolution. Un moment il espère que des réformes économiques profondes seraient encore possibles, mais il abandonne rapidement cet espoir. En novembre, il note dans ses Carnets :

P La réaction jésuitique et bourgeoise sévit de plus en plus sous le couvert de Louis-Napoléon...

Allures de plus en plus tyranniques. Crainte mutuelle, division, haine, silence, voilà la France...

11/ *Carnets*, 7 novembre 1852, n° 9, inédit.

Et il se donne à lui-même ce programme :

P Il n'y a rien d'organisé ; la chance est à cette heure aux légitimistes ou orléanistes. Donc, en démontrant le courant réformateur qui commande à tous [...] réveiller les esprits de leur torpeur, les intéresser aux choses, grouper les plus intelligents, les plus énergiques, les avertir de se tenir prêts à résister aux partis réactionnaires qui [...] préparent au peuple une servitude nouvelle. Insister sur les principes émis depuis février.

12/ *Carnets*, 3 novembre 1852, n° 9, inédit.

Vaste programme qui va exiger de reformuler avec beaucoup plus d'ampleur qu'il ne l'avait fait auparavant le projet d'une nouvelle société « mutuelliste ». Et, en effet, commence, après cette date, ce que l'on peut considérer comme la troisième période politique et intellectuelle de Proudhon, au cours de laquelle il va construire une vision complète de cette nouvelle société socialiste, également opposée, comme il l'avait indiqué dans ses premiers écrits, au capitalisme sauvage et au communisme autoritaire. C'est très lucidement qu'il entre dans cette période intellectuelle, ainsi qu'il l'écrit à un ami en 1855 :

P Depuis trois ans [...] je travaille à ma transformation complète. De 1839 à 1852, j'ai eu ce qu'on

appelle ma période de critique [...]. Comme un homme ne doit pas se répéter et que je tiens essentiellement à ne pas me survivre, j'assemble les matériaux de nouvelles études et je me dispose à commencer bientôt une nouvelle période que j'appellerai, si vous voulez, ma période positive ou de construction. Elle durera bien autant que la première, treize à quatorze ans.

J'ai à tirer au clair toutes ces questions que depuis vingt-cinq ans le mouvement intellectuel en France a bousculées [...].

Aussi, je dois m'attendre encore à bien des luttes ; soit ! Nous vivons de la lutte. Mais j'éprouve parfois d'affreuses colères que les entraves mises sur ma plume me forcent de dévorer et qui m'étouffent.

13/ A. M. Micaud, 25 décembre 1855, *Corr.*, t. VI, pp. 285-286.

Entraves, en effet, de toutes sortes qui vont l'accabler au cours de cette période. Entraves morales : il perd une petite fille en 1856. Entraves juridiques et politiques : ses écrits sont saisis par le parquet et interdits. Entraves pécuniaires aussi : il ne parvient pas à rembourser ses dettes, d'autant moins qu'il continue à aider son frère plus impécunieux encore que lui-même. Entraves de santé encore : en 1854, il est victime d'une attaque de choléra dont il ne se remettra jamais complètement.

Dès cette date, il entreprend la rédaction de son ouvrage le plus considérable qui paraît en 1858 sous le titre : *De la justice dans la révolution et dans l'Église*. Comme le suggère le sous-titre (*Nouveaux principes de philosophie pratique, adressés à Son Éminence Monseigneur Mathieu, cardinal-archevêque de*

Besançon), le but de l'ouvrage est de construire toute une philosophie sociale portant aussi longuement sur les questions sociales et économiques que sur les mœurs de la vie privée, et opposant terme à terme les réponses d'une pensée révolutionnaire aux réponses du catholicisme.

Quelques jours après la publication de ces trois volumes, l'ordre était lancé par le parquet de saisir l'ouvrage. A cette décision, Proudhon répondit en déposant deux pétitions successives au Sénat, argumentant vivement contre la saisie de l'ouvrage. Ces pétitions furent considérées par le ministère public comme une aggravation du délit : le 2 juin 1858, le tribunal de police correctionnelle de Paris condamnait l'auteur à trois ans de prison, à 4 000 F d'amende, et à l'interdiction de l'ouvrage.

Plutôt que de subir ces années d'emprisonnement, Proudhon parvint à passer la frontière et à s'installer à Bruxelles où il résida jusqu'en septembre 1862.

Ce séjour de quatre années en Belgique devait l'amener à se poser des problèmes qu'il n'avait encore abordés que superficiellement : la politique étrangère et l'organisation des États.

Dans *La Guerre et la Paix*, il se propose d'expliquer la répétition des affrontements guerriers pour mieux démontrer ensuite que les luttes économiques doivent se substituer à la guerre et à ses destructions.

A son ami Charles Beslay qui lui avait écrit : « Je vous lis, mais je ne vous comprends pas... », Proudhon répond par cette explication :

P Je me bornerai à vous faire observer, pour que vous compreniez avec moins de peine, que pour en finir avec la guerre, il ne s'agissait pas de

déclamer contre elle, comme font les amis de la paix ; il fallait commencer par reconnaître ce qu'elle eut de grand, de moral, oui, de moral, de juridique, de sublime ; montrer son principe, son rôle, sa mission, son but ; cela fait, on prouvait alors et seulement alors, que le but étant atteint, ou à la veille de l'être, la guerre était finie, et finie, non par le bon plaisir des nations et des gouvernements, mais par l'accomplissement de son mandat. Je conviens que tout cela est fort extraordinaire et en dehors des idées reçues, mais... il n'y a rien de plus merveilleux que l'homme, et nous n'en connaissons encore presque rien.

14/ A Ch. Beslay, 17 juin 1861, *Corr.*, t. XI, pp. 118-119.

Le problème de la structure des États se trouve posé à Proudhon par les menaces qu'il distingue dans les idéologies nationalistes. C'est, en effet, le moment où l'on applaudit aveuglément au principe des nationalités sans s'interroger sur les ambiguïtés d'un tel principe. Proudhon soupçonne que la reconstitution de grands États-nations pourrait bien être un obstacle à l'émancipation sociale et que l'idéologie nationale pourrait servir à ajourner les réformes socio-économiques. Comme il l'écrit en 1862 au sujet de l'unité italienne :

P Une fois l'Italie unitaire constituée, le contrecoup s'en fait sentir par toute l'Europe [...] et la question sociale, la vraie question de l'émancipation est ajournée pour quelques générations !...

15/ A J. Buzon, 22 août 1862, *Corr.*, t. XII, pp. 174-175.

Proudhon s'interroge alors sur les risques que fait courir aux populations la centralisation étatique. Fidèle à ses principes antérieurs, il en vient à penser que la centralisation politique pourrait bien constituer l'un des dangers majeurs des sociétés modernes et qu'il importerait, pour préserver la paix entre les nations et la liberté des citoyens, d'arrêter cette évolution par l'établissement d'un système politique fédératif. C'est ce thème essentiel qu'il développe et argumente dans sa brochure de 1863 : *Du principe fédératif et de la nécessité de reconstituer le parti de la Révolution*.

En 1864, bien que très affaibli par la maladie, Proudhon est sollicité par les auteurs ouvriers du « Manifeste des Soixante » de répondre à leurs questions. Ces soixante ouvriers, parmi lesquels se trouveront la plupart des fondateurs français de la I^{re} Internationale à Londres, interrogent Proudhon sur leur décision de présenter et de ne soutenir que des candidatures ouvrières aux élections législatives.

Proudhon répond très précisément dans son ouvrage qu'il laissera inachevé : *De la capacité politique des classes ouvrières*. Répondant aux auteurs du Manifeste, il résumait dans une lettre les idées essentielles qu'il allait développer dans son livre :

P Démocrates, votre conduite est tracée. Une réaction aveugle a entrepris, depuis quinze ans, de vous jeter hors le droit, hors le gouvernement, hors la politique. La situation qui vous est faite, ce n'est pas vous qui l'avez créée. Elle est le fait de la conjuration des vieux partis. Une même pensée les gouverne, et cette pensée est incompatible avec la réalisation de cette justice politique,

économique et sociale, que vous appelez de vos vœux. Un même serment les unit, symbole de leur alliance, piège tendu à la vanité et au zélotisme des démocrates. Ce n'est pas notre faute si, retranchés de leur communion, vous êtes condamnés à user envers eux de représailles. C'est pourquoi je vous le dis avec toute l'énergie et toute la tristesse de mon âme : Séparez-vous de ce qui s'est le premier séparé, séparez-vous comme autrefois le peuple romain se séparait de ses aristocrates.

16/ Aux ouvriers, 8 mars 1864, *Corr.*, t. XIII, pp. 264-265.

Tout l'ouvrage commente et développe cette théorie de la « capacité politique » de la classe ouvrière et vise à l'orienter comme à la renforcer. Proudhon disparaissait le 19 janvier 1865, quelques semaines après la fondation de la I^{re} Internationale ouvrière.

Dans cette œuvre considérable, trois grands ensembles de thèmes nous paraissent recouvrir l'essentiel : tout d'abord, la critique économique et sociale, partie en quelque sorte négative comme Proudhon le dit lui-même et à laquelle il s'est attaché jusqu'à la révolution de Février. En deuxième lieu, on peut reconstituer ce qu'il a lui-même appelé la « Philosophie pratique » sur laquelle il fonde sa conception du socialisme. Enfin ses derniers ouvrages dressent un tableau éminemment cohérent de ce que devrait être cette société socialiste ou « mutuelliste ».

Les extraits des lettres que nous venons de lire nous livrent quelques traits de cette exceptionnelle personnalité de Proudhon. On ne peut manquer, en suivant le récit de son existence, d'être frappé par son sens aigu de la liberté. A aucun moment, il n'accepte de

solution de facilité, préférant toujours son indépendance à un quelconque arrangement matériel ou politique. Et ce goût passionné de la liberté se retrouve en permanence dans le mouvement de sa pensée parfaitement rebelle à toute sclérose comme à toute chape. Son œuvre est portée par une soif de création mais de création libre, convaincu qu'il est que les réponses urgentes n'ont pas encore été apportées, qu'il importe d'échapper aux routines et aux écoles pour proposer le modèle d'une société nouvelle.

Son œuvre jaillit d'une révolte. Révolte contre la misère et l'injustice sociale, nourrie de sa propre expérience de la pauvreté, mais révolte aussi contre l'indifférence, contre les compromis et les compromissions. D'où un frémissement permanent, une passion de combattre et de critiquer et un goût aussi de la polémique. Passion aiguë, mais sans haine, passion contre les inégalités, contre les institutions, mais non contre les personnes. Sainte-Beuve qui le connut bien conte ainsi sa première rencontre avec Proudhon.

[...] la conversation fut toute philosophique, plus socialiste que politique [...]. J'étais un peu étonné, en sortant, d'avoir trouvé si conciliant et si ouvert un homme et un lutteur de renommée si rude : Proudhon alla lui-même au-devant de ma pensée en me disant : « J'ai laissé ma passion à la porte. » C'est comme s'il avait voulu me dire : « Je ne suis pas tous les jours ni avec tout le monde, ainsi. »

17/ SAINTE-BEUVE, *P.-J. Proudhon, sa vie et sa correspondance, 1838-1848*, M. Lévy, 1872, p. 4.

C'est que, en réalité, une autre passion anime Proudhon : celle de convaincre, d'entendre et d'être entendu, de créer un échange et un dialogue. D'où, dans ses écrits, des successions d'appels, d'interjections, de citations comme si l'écriture était encore un moyen de dialoguer. Sainte-Beuve, là encore, exprime bien cette ouverture permanente au dialogue :

Il ne pense, en écrivant, à rien autre chose qu'à la pensée même et à la personne à qui il s'adresse... Homme de conviction et de doctrine, écrire ne l'ennuie pas ; être questionné ne l'importune pas ; quand on l'aborde, il lui suffit de reconnaître que le motif qui vous conduit n'est pas une curiosité futile, mais l'amour de la vérité ; il vous prend au sérieux, il vous répond, il entre dans vos objections, tantôt de vive voix, tantôt par écrit [...].

Proudhon, quelle que soit la personne qui s'adresse à lui, est toujours prêt ; il quitte la page du livre qu'il compose, pour vous satisfaire par lettre avec la même plume, et cela sans s'impatienter, sans croire se distraire, sans ménager ni plaindre son encre [...]. Il est tout à vous, à son affaire et à la vôtre, tandis qu'il vous écrit, et jamais ailleurs.

18/ *Ibid.*, pp. 275-278.

Cette volonté obstinée de convaincre et de dialoguer se fonde sur la conviction profonde qu'il a, en raison de son expérience et de son origine sociale, des réponses à apporter, une vérité à dire. D'où une fermeté dans son propos, une résistance farouche aux critiques et aux multiples procès qui lui sont faits. Une profonde fidélité le soutient en toutes ses affir-

mations, cette fidélité qu'il exposait dès 1838 et qu'il ne devait jamais abandonner, fidélité à la classe sociale où il était né et qu'il formulait ainsi :

P Né et élevé dans la classe ouvrière, lui appartenant encore, aujourd'hui et à toujours, par le cœur, le génie, les habitudes et surtout par la communauté des intérêts et des vœux, la plus grande joie du candidat, s'il réunissait vos suffrages, serait, n'en doutez pas, Messieurs, d'avoir attiré dans sa personne votre juste sollicitude sur cette intéressante portion de la société, si bien décorée du nom d'*ouvrière*, d'avoir été jugé digne d'en être le premier représentant auprès de vous ; et de pouvoir désormais travailler sans relâche, par la philosophie et la science, avec toute l'énergie de sa volonté et toutes les puissances de son esprit, à l'affranchissement complet de ses frères et compagnons.

19/ *Qu'est-ce que la propriété?*, « Candidature à la pension Suard », p. 16.

L'analyse critique de la propriété

Lorsque Proudhon, à la fin de 1839, s'engage dans une critique systématique de la propriété privée, il est parfaitement conscient qu'il n'aborde pas un problème neuf. Deux mouvements intellectuels reposaient alors ce problème sur des bases nouvelles : l'école socialiste et le socialisme.

Adam Smith et Ricardo en Angleterre, Jean-Baptiste Say et Adolphe Blanqui en France avaient montré qu'une science de l'économie, de la production et de la circulation des richesses, était possible et

... dans la classe ouverte ...
 ... les habitudes et surtout par la
 connaissance des intérêts et des vœux la plus
 grande que le candidat s'est efforcé de saisir
 et d'exprimer par ses réponses. Il avait
 cette intelligence, ce bon sens, ce bon
 vouloir qui sont la base de toute éducation
 et de toute culture. Il avait une
 certaine dose de talent, une certaine
 dose de science, une certaine dose de
 caractère. Il avait, en un mot, tout
 ce qui est nécessaire à la formation
 d'un homme d'état.

1775, pp. 175-176

... de son époque ...
 ... à l'époque de son origine ...
 ... à l'époque de son origine ...

Première partie

La querelle des critiques sociales

1. La critique du capitalisme

L'analyse critique de la propriété

Lorsque Proudhon, à la fin de 1839, s'engage dans une critique systématique de la propriété privée, il sait parfaitement qu'il n'aborde pas un problème neuf. Deux mouvements intellectuels reposaient alors ce problème sur des bases nouvelles : l'économie politique et le socialisme.

Adam Smith et Ricardo en Angleterre, Jean-Baptiste Say et Adolphe Blanqui en France avaient montré qu'une science de l'économie, de la production et de la circulation des richesses, était possible. Et

Proudhon va proclamer son intention d'en tirer les conclusions. Mais, simultanément, il lui apparaît que toutes ces théories, pour convaincantes qu'elles soient dans leur domaine, passent sous silence le fondement du système de production qu'elles prétendent analyser, c'est-à-dire le fait même de la propriété privée des moyens de production. D'où l'urgence, à ses yeux, d'écartier les débats secondaires sur la circulation des richesses pour centrer la réflexion sur le point crucial du système, c'est-à-dire la propriété privée.

Depuis 1825, d'autre part, Saint-Simon, R. Owen, Fourier, Étienne Cabet et d'autres prophètes que l'on disait alors « réformateurs » avaient, dans leurs projets de réforme sociale, abordé la question de la propriété. Les saint-simoniens des années 1830 avaient, les premiers, formulé la théorie devenue rapidement célèbre de l'« exploitation de l'homme par l'homme » ; ils avaient posé les principes d'une critique sociale prenant pour base une critique du régime économique de production. Ils écrivaient en 1830 au sujet de la « classe des prolétaires » :

Aujourd'hui, la masse entière des travailleurs est exploitée par les hommes dont elle utilise la propriété ; les chefs d'entreprise subissent eux-mêmes cette exploitation dans leurs rapports avec les propriétaires ; mais à un degré incomparablement plus faible ; et à leur tour, ils participent aux privilèges de l'exploitation qui retombe de tout son poids sur la classe ouvrière.

20/ ENFANTIN, CARNOT, FURNEL, DUVEYRIER, *Doctrine de Saint-Simon, Exposition, 1^{re} année, L'Organisateur*, 1830, p. 239.

Mais les saint-simoniens avaient évolué vers des conceptions religieuses et, en 1840, l'École avait abandonné cette orientation critique. Les autres réformateurs étaient loin de partager les mêmes conclusions sur le rôle de la propriété privée. Fourier, si audacieux en d'autres domaines, prônait le respect de la propriété et les fouriéristes défendaient vigoureusement la théorie de l'inégalité des talents.

Mais un autre mouvement intellectuel et social, non moins important et très vivant parmi les ouvriers des grandes villes, reprenait, en les renouvelant, les théories communistes. Pour Étienne Cabet et ses disciples icariens, comme autrefois pour Gracchus Babeuf, c'est en supprimant radicalement toute propriété et en instaurant une communauté dans laquelle tout bien serait propriété de tous que les inégalités économiques pourraient enfin disparaître dans une communauté humaine retrouvée.

Devant ces différentes tendances, bien des juristes de l'époque s'inquiétaient, proclamaient le caractère sacré de la propriété et n'hésitaient pas à rapprocher le respect de la propriété du respect de Dieu.

L'analyse de Proudhon écarte dès l'abord ces légitimations mystiques pour centrer la réflexion sur les relations de production, sur les relations entre le capital et le travail au sein de l'entreprise. Qu'en est-il des rapports entre le capitaliste et les ouvriers ? Comment se constitue le salaire ? Comment se forme, dans l'entreprise, l'intérêt des capitaux ?

Dans son « Premier Mémoire », il lance dès les premières lignes l'apostrophe célèbre, puis en développe la démonstration :

P Si j'avais à répondre à la question suivante : *Qu'est-ce que l'esclavage ?* et que d'un seul mot je répondisse : c'est l'assassinat, ma pensée serait d'abord comprise. Je n'aurais pas besoin d'un long discours pour montrer que le pouvoir d'ôter à l'homme la pensée, la volonté, la personnalité, est un pouvoir de vie et de mort, et que faire un homme esclave, c'est l'assassiner. Pourquoi donc à cette autre demande : *Qu'est-ce que la propriété ?* ne puis-je répondre de même : *c'est le vol*, sans avoir la certitude de n'être pas entendu, bien que cette seconde proposition ne soit que la première transformée ?

21/ *Qu'est-ce que la propriété ?*, p. 131.

Cette sentence en forme de slogan provocateur est, en réalité, l'annonce d'une longue démonstration qui comporte successivement une théorie de la valeur, une théorie du salaire et, en conclusion, une théorie de l'appropriation capitaliste.

Proudhon attribue la production des valeurs à ce qu'il va appeler la « force collective », c'est-à-dire cette force qui résulte de l'organisation et de l'harmonisation des travaux, de la division rationnelle du travail, et qui excède radicalement la somme des travaux individuels. Il en donne un exemple simple :

P Deux cents grenadiers ont en quelques heures dressé l'obélisque de Luqzor sur sa base ; suppose-t-on qu'un seul homme, en deux cents jours, en serait venu à bout... Eh bien, un désert à mettre en culture, une maison à bâtir, une manufacture à exploiter, c'est l'obélisque à soulever, c'est

une montagne à changer de place. La plus petite fortune, le plus mince établissement, la mise en train de la plus chétive industrie, exige un concours de travaux et de talents si divers, que le même homme n'y suffirait pas.

22/ *Ibid.*, p. 215.

Or, cette force collective, ce surcroît de production qui résulte de la convergence des travaux individuels, le capitaliste ne la paie pas. Le capitaliste va, en effet, rétribuer chaque ouvrier individuellement et non restituer la totalité des valeurs produites :

P Le capitaliste, dit-on, a payé les *journées* des ouvriers ; pour être exact il faut dire que le capitaliste a payé autant de fois *une journée* qu'il a employé d'ouvriers chaque jour, ce qui n'est point du tout la même chose. Car cette force immense qui résulte de l'union et de l'harmonie des travailleurs, de la convergence et de la simultanéité de leurs efforts, il ne l'a point payée.

23/ *Ibid.*, p. 215.

Proudhon introduit en effet ici une théorie du salaire qu'il développera dans les travaux ultérieurs et qui s'approche de la théorie du « salaire naturel » : pour les travailleurs et particulièrement dans les manufactures et industries, le salaire tendrait à se fixer selon les besoins essentiels des familles ouvrières assurant ainsi leur seul renouvellement.

P Il faut au travailleur un salaire qui le fasse vivre pendant qu'il travaille, car il ne produit qu'en

consommant. Quiconque occupe un homme lui doit nourriture et entretien, ou salaire équivalent. C'est la première part à faire dans toute production [...].

Le salaire du travailleur ne dépasse guère sa consommation courante et ne lui assure pas le salaire du lendemain.

24/ *Ibid.*, pp. 215-216.

Ainsi se trouvent rassemblés, dans ce raisonnement, les éléments d'une théorie de l'appropriation capitaliste qui ne sera plus, dans les travaux de Proudhon, remise en cause. Elle tient pour acquise la réponse d'Adam Smith et de Ricardo selon laquelle la valeur n'a pour origine que le travail. Elle ajoute qu'il ne s'agit pas d'une simple accumulation de travaux individuels, mais bien des valeurs engendrées par le travail collectif, par la force collective issue de l'organisation des efforts individuels. Et, par le salariat, c'est-à-dire par le seul entretien de la force de travail, le capitaliste accapare, s'approprie ce surcroît de valeur engendré par la force collective, l'intérêt du capital : « l'aubaine ».

Il y a donc bien vol, ou, en d'autres termes, exploitation, puisque des valeurs, effectivement produites par les travailleurs, ne leur sont pas restituées.

Le travailleur dépend donc du capital puisque son existence est assurée par la seule obtention de son salaire : il vit, en quelque sorte, au jour le jour, au bon vouloir du capitaliste. Alors que ce dernier, comme le cultivateur propriétaire, améliore son capital, développe son instrument productif, le salarié ne détient rien que sa force de travail, dépendant donc intégralement du capital :

P Quel est le fonds d'exploitation de celui qui loue ses services ? Le besoin présumé que le propriétaire a de lui, et la volonté qu'il lui suppose gratuitement de l'occuper. Comme autrefois le roturier tenait sa terre de la munificence et du bon plaisir du seigneur, de même aujourd'hui l'ouvrier tient son travail du bon plaisir et des besoins du maître et du propriétaire : c'est ce qu'on nomme posséder à titre précaire. Mais cette condition précaire est une injustice, car elle implique inégalité dans le marché. Le salaire du travailleur ne dépasse guère sa consommation courante et ne lui assure pas le salaire du lendemain, tandis que le capitaliste trouve dans l'instrument produit par le travailleur un gage d'indépendance et de sécurité pour l'avenir.

Or ce ferment reproducteur, ce germe éternel de vie, cette préparation d'un fonds et d'instruments de production, est ce que le capitaliste doit au producteur, et qu'il ne lui rend jamais ; et c'est cette dénégation frauduleuse qui fait l'indigence du travailleur, le luxe de l'oisif et l'inégalité des conditions. C'est en cela surtout que consiste ce que l'on a si bien nommé exploitation de l'homme par l'homme.

25/ *Ibid.*, p. 216.

Le régime de la propriété instaure donc, aux fondements de la société, ce que Proudhon appelle une « erreur de compte ». Sous l'apparence d'un contrat librement consenti entre un capitaliste qui offre de subvenir aux besoins élémentaires du travailleur et ce dernier qui vend sa force de travail, se déroule, en fait, une situation sociale inégalitaire, un compte



Textes et débats. Une présentation objective des grands courants de la pensée universelle.

Textes. Par les plus grands spécialistes, l'essentiel d'une œuvre ou d'une doctrine.

Débats. A la suite des textes, les critiques, les analyses suscitées, de l'origine à nos jours.

Les célèbres cris de *Proudhon* : « La propriété c'est le vol », « Dieu c'est le mal », « Suppression du gouvernement de l'homme par l'homme » ont bouleversé la pensée du XIX^e siècle. Ses théories, son projet autogestionnaire ont inspiré et inspirent, sans qu'ils l'avouent toujours, nombre de penseurs et d'hommes politiques.

Nombreux également (Marx, Veillot, Bakouline, Lénine, Staline...) sont ceux qui ont réagi à ces appels pour les soutenir ou pour les vouer à la vindicte publique.

On trouvera ici les exposés essentiels de la pensée de Proudhon, les textes de ces débats et les dernières études sur ce théoricien du socialisme et de la liberté.



Dépôt



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX^e siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en accord avec l'éditeur du livre original, qui dispose d'une licence exclusive confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1^{er} mars 2012.

Avec le soutien du

